



## GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



---

Réunion du : Restreinte du jeudi 4 janvier 2024

---

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

---

Présents : MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

---

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

### Journée du 9 et 10 décembre

#### SENIORS D5 – POULE D

##### Rencontre 26759891 : US NOYELLES SOUS LENS (c) – USO DROCOURT (b)

1/ Réserves techniques de NOYELLES SOUS LENS, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 12/0.

Amende de 30€ à NOYELLES SOUS LENS.

2/ Réserves techniques de DROCOURT, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 12/0.

Amende de 30€ à DROCOURT.

#### SENIORS D6 – POULE C

##### Rencontre 26522374 : FC CUINCHY – US LESTREM (b)

1<sup>er</sup> forfait de LESTREM.

CUINCHY bat LESTREM par forfait 5/0.

Amende de 25€ à LESTREM.

Match retour à CUINCHY.

#### FEMININES SENIORS A 8 – POULE D

##### Rencontre 26861494 : UC DIVION – DR LAMBRES

2<sup>ème</sup> forfait de LAMBRES.

DIVION bat LAMBRES par forfait 5/0.

Amende de 20€ à LAMBRES.

Match retour à DIVION.

#### U18 D1 – POULE A

##### Rencontre 27661770 : FC HINGES – FC LILLERS

Rencontre non jouée. Terrain impraticable. Date à refixer par la Commission.

### U18 D2 – POULE B

#### Rencontre 27661897 : ES SAINT-LAURENT (b) – FC ANNAY

1<sup>er</sup> forfait de FC ANNAY.

SAINT-LAURENT bat ANNAY par forfait 5/0.

Amende de 15€ à ANNAY.

Match retour à SAINT-LAURENT.

### U18 D3 – POULE C

#### Rencontre 27662064 : ES HAINES – O. HENIN

Rencontre non jouée. Terrain impraticable. Date à refixer par la Commission.

#### Rencontre 27662066 : USA LIEVIN – ES BULLY (b)

1<sup>er</sup> forfait de LIEVIN.

BULLY bat LIEVIN par forfait 5/0.

Amende de 15€ à LIEVIN.

### U18 D4 – POULE A

#### Rencontre 27662268 : CS HABARCQ – FC MERICOURT

1<sup>er</sup> forfait de MERICOURT.

HABARCQ bat MERICOURT par forfait 5/0.

Amende de 15€ à MERICOURT

Match retour à HABARCQ.

#### Rencontre 27667418 : OSC VITRY – OC COJEUL

Rencontre non jouée. Terrain impraticable. Date à refixer par la Commission.

### U18 D4 – POULE D

#### Rencontre 27662438 : AS VALLEE DE LA TERNOISE - ENT. ANNEZIN AFCLL

Rencontre non jouée. Terrain impraticable. Date à refixer par la Commission.

### U17 D2 – POULE A

#### Rencontre 27662563 : AS TINCQUIZEL – RC LOCON

Rencontre non jouée. Terrain impraticable. Date à refixer par la Commission

### U16 D2 – POULE A

#### Rencontre 27662713 : US SAINT-POL – ES LABEUVERIERE

Rencontre non jouée. Terrain impraticable. Date à refixer par la Commission.

### U16 D2 – POULE B

#### Rencontre 27662768 : US HOUDAIN – O. BURBURE

Rencontre non jouée. Terrain impraticable. Date à refixer par la Commission.

### U15 D2 – POULE B

#### Rencontre 27663366 : CS HABARCQ – US NOEUX LES MINES (b)

Rencontre non jouée. Terrain impraticable. Date à refixer par la Commission.

### U15 D4 – POULE D

#### Rencontre 27665699 : ENT. VALLEE HEUCHIN – USO BRUAY (b)

Rencontre non jouée. Terrain impraticable. Date à refixer par la Commission.

### COUPE ARTOIS SENIORS

#### Rencontre 27615957 : AS AYCHY LES MINES – ES LABEUVERIERE

Réserves techniques d'AUCHY LES MINES, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/3.

Amende de 30€ à AUCHY LES MINES.

### COUPE MALLEZ SENIORS

#### Rencontre 27482364 : DR LAMBRES – OS ANNEQUIN (b)

Forfait de ANNEQUIN.

LAMBRES bat ANNEQUIN par forfait 5/0

Amendes de 25€ à ANNEQUIN.

### COUPE CICA SENIORS

#### Rencontre 27616415 : FC MERICOURT (b) – FC ATREBATE (c)

Forfait de ATREBATE.

MERICOURT bat ATREBATE par forfait 5/0

Amendes de 25€ à ATREBATE.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente,  
Nathalie COCKENPOT.



Le Secrétaire,  
Marc TINCHON.

